

*Commission technique du préavis n°2 du 12 mars 2014*

Le préavis n°2 a été présenté le 5 mars à la commission technique par le municipal Michel Rosset responsable des eaux. Il suggère la modification de l'article 8 des statuts de l'association d'amenée d'eau de la Menthue. Ce changement d'article évitera la surreprésentation de la commune de Montanaire à cette association. La commission technique propose d'accepter ce préavis tel que proposé.

Pour la commission technique :

Jean-François Cornu



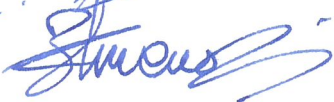
Alexandre Deppierraz



Kevin Forestier



Laurent Blumenstein



Le rapporteur : Enguerrand Piot

